



Bruxelles, le 6 décembre 2021

Chers Parents,
Cher.e.s Élèves,

Une nouvelle fois, la pandémie de Covid-19 affecte lourdement la population, avec toutes les conséquences que nous connaissons. Des mesures complémentaires sont donc nécessaires pour limiter la propagation du virus. Le Comité de concertation a décidé, vendredi dernier, l'application de nouvelles règles pour les écoles.

Concrètement, plusieurs décisions concernent les écoles primaires :

- les enfants doivent porter le masque à partir de l'âge de 6 ans ;
- les écoles seront fermées à partir du 20 décembre 2021. Les vacances d'hiver dureront donc trois semaines, dans l'espoir de faire diminuer la circulation du virus pour la rentrée de janvier - un accueil pour les parents n'ayant pas de solution de garde sera organisé.
- à partir de deux enfants contaminés dans une classe (et non plus trois), la classe entière sera automatiquement fermée et mise en quarantaine.

Les écoles (pour les élèves relevant de l'enseignement primaire) appliquent ces règles dès aujourd'hui.

Nous sommes bien conscientes que ces règles ne sont pas nécessairement agréables à vivre. Mais nous les respecterons toutes et tous, ensemble : il s'agit d'un impératif supérieur de santé !

Il est évident que le bien-être des enfants est pour nous aussi une question primordiale. Les masques peuvent être ôtés dans la cour de récréation et lorsque les enfants sont installés, si les distances et la ventilation des locaux sont optimales.

Nous vous demandons de fournir deux masques par jour à vos enfants, un pour la matinée, un second pour l'après-midi. Si vous n'en disposez pas dans l'immédiat, les écoles y pourvoiront temporairement, en puisant dans leur réserve. La thématique du port du masque sera abordée en classe avec les élèves, de manière positive !

Nos directions et nos enseignant.e.s déploient, depuis plus d'un an et demi, des trésors d'imagination pour accueillir vos enfants aussi professionnellement et aussi chaleureusement que possible, dans une situation de crise sanitaire si contraignante et si changeante. Vous pouvez compter sur leurs magnifiques capacités à expliquer ces nouvelles mesures et à en diminuer l'impact social et psychologique.

Nous vous prions dès lors, avec insistance, d'encourager vos enfants à porter le masque. Les parents qui critiquent ou refusent l'obligation du masque à l'école compliquent, de manière inutile, le travail des enseignant.e.s ; ils génèrent en plus du stress dans l'esprit de leurs enfants tiraillés entre les parents et les exigences propres à l'école et la vie en commun.

Les directions sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions vivement pour votre coopération constructive à la réussite et l'épanouissement de vos enfants !

Bien cordialement,

La Directrice générale du Département
de l'Instruction publique

Emilie Dupont

L'Échevine de l'Instruction publique,
de la Jeunesse et des Ressources humaines

Faouzia Hariche



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 38 21 •

www.bruxelles.be • www.bruxelles.be - instructionpublique.bruxelles.be